

LA TRANSITION
EST
ENTRE NOS MAINS

Assises de la **transition écologique**
à Orléans Métropole
DE JANVIER À AVRIL 2021

Orléans Métropole a été contactée par le mouvement Alternatiba dans le cadre des Assises de la Transition écologique pour répondre au questionnaire suivant.



« Le 24 janvier 2021 Parmi les 9 thématiques des Assises de la transition écologique à Orléans, certaines méritent une réelle analyse pour enclencher la résilience. Comment intégrer une stratégie sans élaborer au préalable un état des lieux par des indicateurs chiffrés, précis et actualisés ? Au niveau de la Métropole et de chaque commune ou intercommunalité, il est nécessaire, pour chaque point nommé ci - dessous, de se baser sur des nombres exacts et des pourcentages par rapport aux données totales. Des remarques et des commentaires explicatifs sont aussi les bienvenus. » **ALTERNATIBA 24 janvier 2021.**

I LES TERRES AGRICOLES

- 1) **ALTERNATIBA** : Superficies des friches pouvant être réhabilitées en terres cultivables.

Orléans Métropole : La Chambre d'agriculture du Loiret a réalisé une étude de recensement des friches agricoles en 2017 pour le compte d'Orléans Métropole. Après présentation des cartographies aux élus et agriculteurs locaux, la Métropole présente un potentiel de 3000 ha dont 1 099 ha de friches agricole re-mobilisables.

Orléans Métropole conduit un projet expérimental de requalification de friches agricoles sur la commune de Semoy pour y installer un pôle de productions agricoles. Projet qui sera conduit sur plusieurs années au vu du nombre important de comptes de propriété.

Une action de sensibilisation des propriétaires terriens est prévue dans le cadre de la Charte agricole pour encourager les propriétaires à louer ou vendre les surfaces en friches.

- 2) **ALTERNATIBA** : Superficie du foncier agricole.

Orléans Métropole : Surface agricole sur Orléans Métropole : 11 987 hectare (chiffre issu du diagnostic agricole PTAA – donnée TOPOS).

- 3) **ALTERNATIBA** : Superficie consacrée à l'agriculture bio (et rendement des parcelles).

Orléans Métropole : surface agricole consacrée à la production labélisée AB sur Orléans métropole : 2% (chiffre issu du diagnostic agricole PTAA). Nous n'avons pas de données sur le rendement de ces surfaces.

4) ALTERNATIBA : Espaces d'agriculture urbaine et solidaire

Orléans Métropole : 14 Jardins partagés sur Orléans Métropole - <https://www.aojof.com/> (qui ont une vocation nourricière, sociale et de loisirs et ne sont répertoriés parmi les activités agricoles), 167 Exploitations en activité sur Orléans Métropole (donnée diagnostic PTAA) dont 59 proposant de la vente directe aux particuliers (données guide des producteurs 2021). D'autres structures collectives, AMAP ou en insertion proposent des solutions de paniers faisant la promotion des circuits courts

5) ALTERNATIBA : Réserve dans des Projets d'aménagement, d'espaces d'agriculture urbaine et solidaire.

Orléans Métropole : L'intégration de projets agricoles ou alimentaire est de plus en plus fréquente au sein de futurs projets d'aménagements urbains. Nous pouvons citer par exemple sur Orléans les projets Fil soie, Val Ouest, les Groupes qui intègre une surface dédiée à l'installation d'une activité de production et vente agricole. Orléans métropole a également conduit une étude sur le quartier InteRives (Fleury les Aubrais) avec la SEMDO pour intégrer une ferme urbaine ou cavernicole.

6) ALTERNATIBA : Projets d'artificialisation : arrêts ? Constructions envisagées ? SCOT ? PLUM ? SRADDET ?

Orléans Métropole : Le SCoT et le PLU sont des documents de planification qui permettent d'organiser le territoire de demain. Ils tiennent compte des orientations fixées dans le SRADDET, document porté par la Région. Le SCoT a été approuvé le 28 mai 2019, il pose le principe de ralentir la consommation des espaces. La limitation de consommation foncière, la lutte contre l'étalement urbain et la densification des espaces déjà urbanisés permettent de conserver l'équilibre des trois tiers de la métropole : 1/3 d'espaces agricoles, 1/3 d'espaces naturels et 1/3 d'espaces urbanisés.

Au cours des 20 dernières années 1342 hectares de terres agricoles ont été consommés au profit des espaces urbanisés. Le SCoT est le premier document sur la Métropole à poser une limite à la consommation d'espace en fixant un maximum de 845 hectares consommables d'ici à 2035.

Le PLU Métropolitain est en cours de construction et 9 réunions publiques sont à venir sur le mois de mars pour la concertation. Le Plum s'engage également cette limitation de la consommation d'espace en allant plus loin que le SCoT et en mettant en place des outils pour préserver la nature en ville, des cœurs de jardin, boisements urbains, des limitations d'emprise, coefficients de biotope etc.

Ces documents ne peuvent pas se limiter à un chiffre de consommation d'espace. Ils traduisent un projet de développement global pour la métropole qui prend aussi en compte les espaces verts, le paysage ou encore de la qualité architecturale dans les projets en cours et futures.

7) **ALTERNATIBA** : Autres projets concrets en cours et ceux envisagés.

Orléans Métropole : Nous continuons à accompagner les communes membres dans leur projet de Zone Agricole Protégée. Nous comptons 4 ZAP active sur la Métropole et 3 en projet.

Pour aller plus loin, Orléans Métropole souhaite mettre un place un PAEN, un outil de protection du foncier plus contraignant que les ZAP qui serait mis à en place à l'échelle de la Métropole.

II L'AGRICULTURE DURABLE

8) **ALTERNATIBA** : Superficies et nombre d'exploitations agricoles

Orléans Métropole : 11 987 ha et 169 exploitations en activité en 2019 sur le territoire d'Orléans Métropole

9) **ALTERNATIBA** : Superficies et nombre d'exploitations agricoles en bio

Orléans Métropole : 17 exploitations produisent avec la certification AB sur Orléans Métropole en 2020. Nous n'avons pas connaissance de la surface que cela représente.

10) **ALTERNATIBA** : Superficies et nombre d'exploitations en cours de conversion bio

Orléans Métropole : Nous n'avons pas connaissance de cette donnée

11) **ALTERNATIBA** : Porteurs de projets d'installations / Porteurs de projets de reconversion en bio / Porteurs de projets d'installation en bio / Paysans / Paysans bio

Orléans Métropole : nous n'avons pas connaissance du nombre précis de candidat à l'installation sur la Métropole. Les Organismes d'installation comme la Chambre d'agriculture ou Terre de Lien ont une vision plus précise. Nous maîtrisons seulement les chiffres de la couveuse d'entreprise mise en place par Orléans Métropole : 2 porteurs de projet sont en test d'activité en ce moment (4 installations depuis la création de la couveuse).

12) **ALTERNATIBA** : Régies agricoles communales Directes / Régies agricoles communales Directes bio

Orléans Métropole : 2 projets de régies communales sont à l'étude à notre connaissance sur les communes de Saran et Olivet.

13) **ALTERNATIBA** : Fermes communales, fermes relais via des baux ruraux, ..., bio

Orléans Métropole : Nous n'avons pas connaissance de ce type de projet sur le territoire métropolitain

14) **ALTERNATIBA** : Soutiens de projets d'installations agricoles (Sous quelles formes ? Financiers ?) / Soutiens de projets d'installation en Agriculture Bio (Sous quelles formes ? Financiers ? Accompagnement ...?)

Orléans Métropole : Orléans Métropole accompagne 3 porteurs de projets qui souhaitent tester leur projet agricole avant de s'installer grâce à la couveuse agricole Terr'O créée dans le cadre de la Charte agricole. La métropole

apporter un temps d'animation et un soutien financier de 14 000 €/an.

Nous accompagnons également les communes dans leur projet par une animation et une mise en réseau assurée grâce à la Charte agricole. (4 installations nouvelles réalisées grâce aux communes sur du foncier communal depuis 8 ans, 5 nouveaux en projet)

15) ALTERNATIBA : Soutiens aux conversions en Agriculture Biologique (Sous quelles formes ? Financiers ? Accompagnement "du Champ à l'assiette par une structure experte spécialement dédiée à l'Agriculture Biologique ?)

Orléans Métropole : La compétence économique est du ressort de la Région Centre de val de Loire qui est compétente pour l'attribution d'aides directes. Orléans Métropole relaie les aides régionales grâce au dispositif. 14 dossiers aidés depuis 2012 dont 9 en AB pour des aides allant de 3000 à 30 000 €.

16) ALTERNATIBA : Projets concrets en cours et ceux envisagés.

Orléans Métropole : Orléans Métropole encourage et soutient également ses communes membres à installer un producteur agricole sur leur territoire grâce à l'appel à projet communal (enveloppe de 100 000 €/an). 11 projets retenus depuis 2017 pour un montant total de 127 061.94 €

III L'ALIMENTATION

17) ALTERNATIBA : Restauration collective

a) **ALTERNATIBA :** Cantines en détaillant l'utilisation des produits locaux, du bio, des repas végétariens, le prix moyen d'un repas.

Orléans Métropole : La restauration collective est gérée à l'échelle des communes ou des syndicats intercommunaux. Vous pouvez contacter le SIRCO à ce sujet.

ALTERNATIBA : Régies Alimentaires Communales directes (cuisines et ateliers de transformation, légumeries (pour préparer les repas sur place)

Orléans Métropole : Certaines communes comme Orléans ont imposé la création d'une légumerie avec approvisionnement local à leur délégataire de marché de restauration collective. Comme pour la question précédente, je vous invite à vous rapprocher des communes et syndicats compétents.

ALTERNATIBA : Domaine scolaire: écoles maternelles, primaires, collèges / Crèches, personnel municipal, maisons de retraite, EHPAD, hôpitaux, portage à domicile, centres aérés ou de loisirs

Orléans Métropole : Tous ces organismes rentrent sous le régime de la Loi Egalim qui impose un approvisionnement minimal en produit labélisés et/ou locaux.

18) ALTERNATIBA : Débouchés et distributions de produits locaux, de produits bio (ravitaillement par des moyens logistiques, coopératives ...).

Orléans Métropole : Le Pavillon des Producteurs Locaux, structure appartenant à Orléans Métropole, permet aux producteurs locaux de commercialiser en demi-gros leurs productions aux professionnels de l'alimentaire (Restaurateurs,

traiteurs, revendeurs...). Depuis 2018 le Pavillon travaille en étroite collaboration avec la restauration collective. Une nouvelle démarche expérimentale est en cours pour offrir des solutions logistiques aux autres établissements scolaires, afin qu'un maximum d'établissements puissent bénéficier d'un approvisionnement local.

19) ALTERNATIBA : Dispositifs favorisant un accès à une alimentation saine pour les plus précaires quel que soit leur revenu.

Orléans Métropole : Formation et accompagnements des personnels des cantines par des nutritionnistes et encouragement de l'approvisionnement local. Plusieurs démarches en cours à l'échelle du bassin de vie pour trouver des solutions à la problématique logistique souvent identifiée comme frein au développement de l'approvisionnement local.

20) ALTERNATIBA : Concertations citoyennes sur l'Agriculture et l'Alimentation.

Orléans Métropole : Les assises de la Transition ont été lancées pour répondre à cet objectif : associer les acteurs les citoyens aux enjeux de la transition et à la définition du programme d'actions.

21) ALTERNATIBA : Projets concrets en cours et ceux envisagés

Orléans Métropole : Nous comptons sur le processus des assises pour construire le portefeuille d'actions.

Orléans Métropole : Pour l'ensemble de ces points qu'ils aient reçu une réponse ou non, il est intéressant de s'y intéresser dans le cadre des assises de la transition.

A ce titre je vous invite à poursuivre votre investissement pour ces thématiques et nous adresser vos suggestions et propositions.